

En septembre 2020, était mise en œuvre une réforme des services diocésains, avec la création des pôles pastoraux. Depuis trois ans, une organisation et une manière de travailler se sont mises en place. Cependant, aucun document cadre n'avait été publié afin de formaliser le fonctionnement des pôles pastoraux, les interactions entre chacune des réalités les composant, le rôle de chacun des acteurs.

Durant l'année pastorale 2022-2023, le conseil des pôles a travaillé à l'élaboration d'un document sur le fonctionnement des pôles pastoraux. Lors de la rencontre du 4 mars 2023, les services diocésains ont été associés à cette réflexion, en apportant leurs remarques sur l'organisation actuelle.

Le document ci-après est le résultat de tout ce travail. Il a pour but de préciser l'organisation des services pastoraux dans le diocèse de Nice, en n'oubliant jamais l'objectif : l'annonce de l'Évangile et la croissance du Royaume des Cieux.



nice.catholique.fr/les-poles-diocesains

LES PÔLES DANS LE DIOCÈSE DE NICE

Un Pôle rassemble des *Services diocésains* autour d'une thématique commune, tenant compte des réalités propres du diocèse. Chaque Pôle est engagé dans la dynamique de *Mission Azur*, en vue d'une communion missionnaire, comme suscitée par le Magistère, principalement dans l'Exhortation "La Joie de l'Évangile".

Il associe aussi les Mouvements ecclésiaux, liés aux orientations du Pôle, dont il assure l'intégration dans la vie diocésaine.

C'est un lieu de dynamisme, de soutien, de coordination et de collaboration. Il évite qu'aucun *Service diocésain* ne fonctionne "en silo", mais dans une synergie liée aux réalités paroissiales. Il permet donc de travailler autrement (objectifs et moyens) et met en œuvre une dynamique commune du Pôle, se déclinant dans chacun des *Services diocésains* le constituant ; il cherche ainsi à mettre en œuvre la "conversion pastorale" voulue par l'Église (Cf. *La Joie de l'Évangile*, n°25 à 31, 33).

► Le Coordinateur de Pôle

Le *Coordinateur de Pôle* coordonne les travaux des différents *Services diocésains* qui composent le Pôle dont il a la charge. Il donne un élan et une vision plus large que le seul Service, en mettant en relief les convergences nécessaires, les mutualisations et collaborations possibles, ainsi que les objectifs communs. Il permet d'assurer une dynamique de communion, de collégialité et de connaissance mutuelle. Nommé par l'évêque pour cela, il est placé sous l'autorité du Vicaire général, et participe au Conseil des Pôles.

Il accompagne les *Délégués diocésains de Service*, clarifie le rôle de chacun, réalise les entretiens annuels (entretiens de mission et entretiens professionnels), s'occupe des questions communes (budgets, congés, réunions de travail communes...), et centralise les formations nécessaires (dans les *Services* et pour les *Délégués diocésains de Service*).

Il remet la feuille de route à chaque *Service diocésain*, valide les priorités et les objectifs à moyen et long terme. Il est donc au service de la dynamique missionnaire du diocèse, tant auprès des paroisses que des *Services diocésains* du Pôle, en particulier dans les réunions Doyens / Coordinateurs de Pôles.

► Le Conseil des Pôles

Composé des coordinateurs de pôle, du vicaire général et de son assistante pastorale, le *Conseil des Pôles* déploie, met en œuvre, fait croître la communion missionnaire des services diocésains. Se réunissant régulièrement, il vit en son sein cette communion missionnaire et reste en lien avec les territoires par des rencontres régulières avec le conseil des doyens.

► Le Délégué d'un Service diocésain

Nommé par l'évêque, il a la charge d'un *Service diocésain*. La mission de chaque *Service diocésain* se cristallise autour de son charisme et de sa mission propre. Les *Services* interviennent ainsi de façon transversale dans le diocèse, au niveau de chaque paroisse, en fonction de leurs compétences et de leurs moyens ; ils peuvent aussi aider ou accompagner les mouvements ecclésiaux associés à leur charisme.

À partir de la feuille de route reçue du coordinateur de pôle, il clarifie les objectifs, précise les moyens et anime le *Service diocésain*. Il rend compte de la vie du *Service* au *Coordinateur de Pôle*.

1 PÔLE “SOLIDARITÉS”

« Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi ! » Mt 25, 35-36

Le Pôle Solidarités, selon l'Évangile et la doctrine sociale de l'Église, a le souci de tous, sans distinctions. Il est présence de l'Église auprès des personnes souffrantes, seules et fragiles (seniors, migrants, prisonniers, malades...). Il recense, développe et travaille à une synergie de toutes les solidarités diocésaines (*services, doyennés, paroisses...*) et avec les associations, dans différents domaines : urgence sociale, action médicale, logement, alimentaire, aide administrative, handicap, en particulier grâce au conseil diocésain de la solidarité.

Le Pôle “Solidarités” comprend les Services suivants :

● Pastorale des Migrants

Elle comprend deux aspects :

- Une *pastorale de communion* pour les communautés catholiques issues de la migration ;
 - Une *pastorale d'accueil* comme lieu d'exercice de la solidarité auprès des déplacés de toutes origines et religions.
- L'objectif de la Pastorale des Migrants est de favoriser la rencontre entre ces deux migrations et permettre un changement de regard dans l'Église diocésaine (*paroissiens et clergé*).

● Mission Universelle de l'Église

Elle se développe suivant 4 axes :

- le jumelage diocésain Nice / Diébougou ;
- l'accompagnement des prêtres *Fidei Donum* ;
- l'organisation de la semaine missionnaire mondiale en octobre à l'initiative des OPM ;
- le soutien des jeunes du diocèse partant en mission (avec MEP, FIDESCO, DCC...).

● Équipe de l'Écologie intégrale

Elle initie une dynamique de sensibilisation à l'écologie intégrale des diocésains dans la ligne de l'Encyclique *Laudato Si*.

● Pastorale des Prisons

Elle met en place une présence, un accompagnement et des célébrations auprès des détenus et du personnel pénitentiaire, à travers les aumôneries des maisons d'arrêt.

● Pastorale de la Santé et du Handicap

Elle propose et met en œuvre la présence de l'Église au sein du monde de la santé : auprès des personnes touchées par la maladie, le grand âge ou le handicap et auprès des professionnels de santé, des aidants familiaux...

Elle se déploie surtout au travers des Aumôneries des établissements de santé, du *Service Évangélique des Malades* (SEM).

La Pastorale du Handicap permet l'intégration et l'accompagnement des personnes en situation de handicap (physique, mental, psychique...) dans toutes les dimensions de la vie diocésaine (vie de foi, sacrements, événements diocésains...).

2 PÔLE “ANNONCE DE LA FOI”

« Allez donc, de toutes les nations faites des disciples » Mt 28, 19

Le pôle “Annonce de la Foi” accompagne chaque Service :

- pour vivre une conversion missionnaire en vue d’une annonce joyeuse, explicite, incarnée et féconde de la Bonne Nouvelle au service des doyennés et des paroisses ;
- pour développer une première annonce kérygmatisée ;
- pour élaborer un processus catéchuménal de formation de disciples-missionnaires en vue d’accompagner les personnes dans la durée.

Le Pôle “Annonce de la Foi” comprend les Services suivants :

● Service de la Catéchèse et du Catéchuménat

La catéchèse et le catéchuménat sont des prérogatives de l’évêque diocésain. À ce titre, le Service accompagne et soutient les communautés locales et leurs acteurs dans l’annonce de la foi, kérygmatisée et mystagogique des enfants et des adultes.

Une aumônerie est rattachée à ce Service : l’ACIMM [Aumônerie des Chrétiens issus des Milieux Musulmans].

● Service de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle (PLS)

Il aide les chrétiens à vivre de manière pleine, consciente et active les célébrations liturgiques et les sacrements qui fondent et nourrissent leur vie.

● Pastorale familiale

Elle promeut dans la vie diocésaine l’accueil et l’accompagnement des familles dans la diversité de leurs dimensions, situations et de leurs questions.

● Pastorale des funérailles

Le cœur de mission de la Pastorale des funérailles est l’annonce de la Foi et de l’Espérance chrétienne dans l’accueil des familles en deuil et les célébrations.

● Service des Formations

La visée du Service est la formation de l’ensemble du peuple de Dieu. Intégrale, elle ouvre en particulier à l’intelligence de la foi en vue de la mission.

3 PÔLE “JEUNES”

« La pastorale des jeunes comporte deux lignes d'action. L'une est la recherche, l'invitation, l'appel qui attire de nouveaux jeunes à faire l'expérience du Seigneur. L'autre est la croissance, le développement d'un chemin de maturation pour ceux qui ont déjà fait cette expérience » (In Christus Vivit, n°209).

Le pôle “Jeunes” œuvre à ce que les jeunes grandissent en sainteté et soient des témoins de la Foi, de l'Espérance et de la Charité dans notre monde par la joie née d'une relation personnelle au Christ et poussés par l'Esprit Saint. La vie fraternelle vécue au sein de la communauté ecclésiale offre aux jeunes un chemin de croissance humaine et spirituelle, d'engagement missionnaire et de discernement.

Le Pôle “Jeunes” comprend les Services suivants :

● Pastorale du Monde Scolaire (PMS)

Ancrée sur le territoire paroissial, elle chemine avec les jeunes collégiens et lycéens vers le Christ Sauveur afin qu'ils le rencontrent et grandissent dans son amitié, par la catéchèse, le développement humain et spirituel des jeunes, que ce soit :

- au sein de l'Enseignement Catholique avec le directeur diocésain, en accompagnant les chefs d'établissement et les adjoints en pastorale scolaire dans la mise en œuvre du projet d'animation pastorale de chaque établissement ;
- au sein de l'Enseignement Public, au service des jeunes scolarisés dans les établissements publics, en accompagnant les responsables d'aumônerie qui œuvrent à l'annonce explicite de la foi et contribuent concrètement à l'éducation intégrale de chaque jeune.

Elle organise des temps communs diocésains, tant pour les adultes que pour les jeunes.

● Pastorale étudiante

Elle veille à nourrir spirituellement les étudiants, accompagne leur croissance et leur passage à l'âge adulte à travers l'expérience d'une authentique fraternité chrétienne. Elle favorise l'évangélisation des jeunes par les jeunes.

● Pastorale des jeunes professionnels

Elle permet aux jeunes professionnels de se rencontrer, de partager, de prier, de se former ensemble avec pour premier défi d'être chrétiens dans toutes les dimensions de leur vie.

● Service des Vocations

Il crée un contexte diocésain favorable à l'émergence des vocations au sein du Peuple de Dieu, en portant le souci des vocations, notamment par la prière fervente au Maître de la moisson.

Il veille à l'accompagnement et au discernement des jeunes qui se posent la question de la vocation religieuse ou sacerdotale.

4 PÔLE “DIALOGUE AVEC LE MONDE”

« L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation » (Paul VI, *Ecclesiam Suam*, n° 67).

Le Pôle “Dialogue avec le monde” a mission de se rendre présent aux réalités sociales, politiques, culturelles et culturelles extérieures à l'Église catholique :

- chercher à en comprendre les enjeux et connaître leurs acteurs avec lesquels il instaure un dialogue ;
- être partenaire, dans l'échange d'idées et dans des propositions de collaboration, *ad extra* et *ad intra* ;
- montrer la crédibilité de l'Église, pour que le Verbe soit accueilli ;
- éveiller le Peuple de Dieu aux réalités du monde.

Le Pôle “Dialogue avec le monde” comprend les Services suivants :

● Direction diocésaine des Pèlerinages

Elle propose aux croyants et non-croyants en pèlerinage de découvrir ou redécouvrir le Christ et le visage de l'Église dans des lieux emblématiques.

Elle propose aussi des temps de respiration et permet, dans la convivialité, la rencontre et la connaissance de l'autre.

● Service de la Culture

Il manifeste la présence de l'Église au monde de l'art et de la culture pour annoncer la Foi, susciter des collaborations ou répondre à des propositions. Il y propose ainsi la connaissance du christianisme.

● Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs (PRTL)

« Faire du touriste un voyageur, et de ce voyageur un pèlerin ».

Elle témoigne de la crédibilité de l'Église auprès des institutions partenaires et donne aux communautés locales des moyens d'accueil des visiteurs et d'annonce de la Foi.

● Service Politique et Société

Il assure une présence auprès du monde socio-politique ; à l'écoute de ses acteurs et responsables, il propose un dialogue et prend part au débat.

Auprès du Peuple de Dieu, il cherche à sensibiliser aux questions de théologie morale.

● Service pour l'Unité des chrétiens et des Relations avec le judaïsme

Visant l'Unité des chrétiens, il promeut le dialogue et la collaboration avec les différentes confessions chrétiennes, ainsi que la sensibilisation des fidèles catholiques.

Le service témoigne auprès des Institutions juives de l'estime et la fraternité de l'Église catholique. Auprès du Peuple de Dieu, il fait connaître les liens intrinsèques qui nous lient au judaïsme.

● Service pour les Relations interreligieuses et les nouveaux courants religieux

Il favorise la connaissance et les liens avec les autres réalités religieuses présentes dans le département, et celles-ci auprès du diocèse.

Deux aumôneries sont rattachées à ce Pôle : l'Aumônerie des artistes et l'Aumônerie des associations militaires et d'anciens combattants.